Démarche : Devenir Répar'acteurs en Nouvelle-Calédonie : Formulaire d'engagement : Service des études et projets de la CMA Nouvelle-Calédonie Chargé de Organisme projets en environnement et économie circulaire Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Répar'acteurs est le label des Chambres de métiers de l'artisanat à destination des artisans réparateurs. Depuis plus de 10 ans Répar'acteurs valorise la qualification professionnelle et le maillage territorial des artisans réparateurs. Cette démarche a pour objet de labelliser des artisans Répar'acteurs, elle fait office de charte d'engagements. Ce formulaire s'adresse aux entreprises en Nouvelle-Calédonie, êtes-vous bien en Nouvelle-Calédonie? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible □ Nouvelle-Calédonie Non, je remplis ce formulaire: https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/devenir-repar-acteurs-formulaired-engagement 1. Identification de l'établissement de réparation Nom de l'établissement RIDET Pour le demander, n'hésitez pas à contacter votre CMA https://www.cma.nc/artisanat/les-metiers **Code NAFA** La NAFA (Nomenclature d'Activités Française de l'Artisanat), est la nomenclature permettant de décrire les activités Les codes de la NAFA ont six caractères, quatre chiffres et deux lettres. Les cinq premiers caractères sont ceux de la NAF. La lettre située en sixième position permet de préciser le contenu des postes NAFA au sein d'une sous-classe NAF.

Nom du gérant

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Critère 1: Justification d'exercice d'une activité de réparation Extrait d'immatriculation au Répertoire des métiers Fournir votre attestation d'immatriculation au répertoire des métiers à télécharger ici : https://servicepublic.nc/professionnels/creation-reprise/registres-dentreprise/repertoire-des-metiers-rm L'inscription au répertoire des métiers en tant qu'entreprise du secteur des métiers de l'artisanat et l'exercice d'une activité de réparation des objets domestiques du quotidien sont le premier critère d'attribution de la marque. Code postal **Adresse** L'adresse professionnelle sera utilisée pour vous géolocaliser sur l'annuaire Répar'acteurs. Coordonnées géolocalisées Téléphone professionnel E-mail professionnel Site internet Réseau social: Facebook Réseau social : Instagram Réseau social: LinkedIn Présentation de l'entreprise Jours et horaires d'ouverture

Devenir Répar'acteurs en Nouvelle-Calédonie : Formulaire d'engagement

| Devenir Répar'acteurs en Nouvelle-Calédonie : Formulaire d'engagement |
|--|
| Effectif |
| |
| 2. La qualification professionnelle de réparation |
| Pièce justificative à joindre en complément du dossier Critère 2 : La qualification professionnelle |
| La justification des conditions de qualifications professionnelles suppose : - La détention de la qualité d'artisan « A » ou au titre de maître artisan « MA », - ou une expérience professionnelle ≥ deux ans dans le secteur de la réparation en tant que dirigeant ou salarié de l'établissement, - ou la titularité d'un diplôme (CAP, BEP, BAC, Bac Pro, titre professionnel, etc) dans le secteur de la réparation. |
| 3. Présentation de l'activité de réparation |
| Activité Choisissez la catégorie d'objets du quotidien correspondant à votre activité principale |
| Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Téléphones, smartphones |
| Ordinateurs fixes, portables, tablettes, objets connectés, |
| ☐ Electroménager |
| Multimédia : image et son (télés, hifi, etc) |
| ☐ Vêtements, textiles |
| Chaussures, maroquinerie |
| Articles d'ameublement (meubles, chaises, fauteuils, canapés, tapis, etc) |
| ☐ Bijoux, montre, horlogerie |
| Articles de sport, cycles |
| Equipements du jardin et de bricolage (tondeuses, taille haies, perceuses, etc) |
| ☐ Instruments de musique |
| ☐ Autres |
| Activité secondaire Vous pouvez ajouter une seconde catégorie d'objets que vous réparez. |
| Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Téléphones, smartphones |
| Ordinateurs fixes, portables, tablettes, objets connectés, |
| ☐ Electroménager |
| Multimédia : image et son (télés, hifi, etc) |
| ☐ Vêtements, textiles |
| Chaussures, maroquinerie |
| Articles d'ameublement (meubles, chaises, fauteuils, canapés, tapis, etc) |
| |

| Devenir Répar'acteurs en Nouvelle-Calédonie : Formulaire d'engagement |
|---|
| Articles de sport, cycles |
| Equipements du jardin et de bricolage (tondeuses, taille haies, perceuses, etc) |
| Instruments de musique |
| ☐ Autres |
| |
| Activité tertiaire Vous pouvez ajouter une troisième catégorie d'objets que vous réparez. |
| Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Téléphones, smartphones |
| Ordinateurs fixes, portables, tablettes, objets connectés |
| ☐ Electroménager |
| Multimédia : image et son (télés, hifi, etc) |
| ☐ Vêtements, textiles |
| Chaussures, maroquinerie |
| Articles d'ameublement (meubles, chaises, fauteuils, canapés, tapis, etc) |
| Bijoux, montre, horlogerie |
| Articles de sport, cycles |
| Equipements du jardin et de bricolage (tondeuses, taille haies, perceuses, etc) |
| Instruments de musique |
| Autres |
| |
| Activités détaillées Vous pouvez ici ajouter des informations sur vos activités de réparation. Par exemple : marques que vous réparez. |
| |
| |
| |
| |
| Pièce justificative à joindre en complément du dossier |
| Pièce justificative à joindre en complément du dossier Critère 3 : L'attestation d'une activité de réparation |
| Critère 3 : L'attestation d'une activité de réparation La justification d'une activité de réparation et la possibilité de l'attester supposent : |
| Critère 3 : L'attestation d'une activité de réparation La justification d'une activité de réparation et la possibilité de l'attester supposent : - pour les personnes physiques : la déclaration CAFAT, la déclaration « prestation de service », - Ou pour les sociétés et les entreprises individuelles : un compte de résultat détaillé |
| Critère 3 : L'attestation d'une activité de réparation La justification d'une activité de réparation et la possibilité de l'attester supposent : - pour les personnes physiques : la déclaration CAFAT, la déclaration « prestation de service », |
| Critère 3 : L'attestation d'une activité de réparation La justification d'une activité de réparation et la possibilité de l'attester supposent : - pour les personnes physiques : la déclaration CAFAT, la déclaration « prestation de service », - Ou pour les sociétés et les entreprises individuelles : un compte de résultat détaillé - Ou au moins 3 factures de réparation datant de moins d'un an, des exemples de devis, des photos d'atelier peuvent également être joints. |
| Critère 3 : L'attestation d'une activité de réparation La justification d'une activité de réparation et la possibilité de l'attester supposent : - pour les personnes physiques : la déclaration CAFAT, la déclaration « prestation de service », - Ou pour les sociétés et les entreprises individuelles : un compte de résultat détaillé - Ou au moins 3 factures de réparation datant de moins d'un an, |
| Critère 3 : L'attestation d'une activité de réparation La justification d'une activité de réparation et la possibilité de l'attester supposent : - pour les personnes physiques : la déclaration CAFAT, la déclaration « prestation de service », - Ou pour les sociétés et les entreprises individuelles : un compte de résultat détaillé - Ou au moins 3 factures de réparation datant de moins d'un an, des exemples de devis, des photos d'atelier peuvent également être joints. |
| Critère 3 : L'attestation d'une activité de réparation La justification d'une activité de réparation et la possibilité de l'attester supposent : - pour les personnes physiques : la déclaration CAFAT, la déclaration « prestation de service », - Ou pour les sociétés et les entreprises individuelles : un compte de résultat détaillé - Ou au moins 3 factures de réparation datant de moins d'un an, des exemples de devis, des photos d'atelier peuvent également être joints. 4. Engagements de l'entreprise Critère 4 : L'information des clients des conditions de la réparation |
| Critère 3 : L'attestation d'une activité de réparation La justification d'une activité de réparation et la possibilité de l'attester supposent : - pour les personnes physiques : la déclaration CAFAT, la déclaration « prestation de service », - Ou pour les sociétés et les entreprises individuelles : un compte de résultat détaillé - Ou au moins 3 factures de réparation datant de moins d'un an, des exemples de devis, des photos d'atelier peuvent également être joints. 4. Engagements de l'entreprise Critère 4 : L'information des clients des conditions de la réparation L'engagement d'informer le consommateur des conditions de la réparation. J'informe mes clients des résultats de la réparation et de ma participation au réseau Répar'acteurs (par exemple affiches, |

| Devenir Répar'acteurs en Nouvelle-Calédonie : Formulaire d'engagement | |
|---|--|
| □ Non | |
| Pièce justificative à joindre en complément du dossier | |
| Critère 4: ajout d'une pièce justificative | |

Information RGPD sur la démarche Répar'acteurs

Les informations que vous fournissez dans ce formulaire sont nécessaire pour que nous puissions étudier votre dossier de labellisation. CMA France, en charge de la gestion du label Répar'acteur, est l'entité responsable de la collecte de ces données. La confidentialité est notre priorité : seules les personnes autorisées au sein de CMA France et des chambres de métiers et de l'artisanat compétentes auront accès à la totalité des informations de ce formulaire. Les informations de votre entreprise, notamment vos coordonnées professionnelles et votre offre de réparation, seront disponibles au grand public sur le site annuaire-réparation. De plus, nous pourrons être amenés à partager ces détails avec des entités publiques et des organisations à but non lucratif pour promouvoir la démarche de la réparation. Vos données seront conservées tout au long de la période de labellisation, puis archivées pendant un an. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous avez le droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de demander leur effacement, ou d'exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant le responsable de la protection des données à l'adresse suivante : dp@cma-france.fr.

Si, malgré nos efforts, vous estimez que vos droits en matière d'Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Votre confiance est notre priorité, et nous nous engageons à protéger vos données avec le plus grand soin.

Information RGPD sur la démarche répar'acteurs

Les informations que vous fournissez dans ce formulaire sont nécessaires pour que nous puissions étudier votre dossier de labellisation. CMA France, en charge de la gestion du label Répar'acteur, est l'entité responsable de la collecte de ces données. La confidentialité est notre priorité : seules les personnes autorisées au sein de CMA France et des chambres de métiers et de l'artisanat compétentes auront accès à la totalité des informations de ce formulaire.

Les informations de votre entreprise, notamment vos coordonnées professionnelles et votre offre de réparation, seront disponibles au grand public sur le site annuaire-réparation. De plus, nous pourrons être amenés à partager ces détails avec des entités publiques et des organisations à but non lucratif pour promouvoir la démarche de la réparation.

Vos données seront conservées tout au long de la période de labellisation, puis archivées pendant un an. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous avez le droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de demander leur effacement, ou d'exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant le responsable de la protection des données à l'adresse suivante : dpd@cma-france.fr. Si, malgré nos efforts, vous estimez que vos droits en matière d'Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Votre confiance est notre priorité, et nous nous engageons à protéger vos données avec le plus grand soin.